



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE À HUIS CLOS AU 1578 CHEMIN DU FER À CHEVAL À SAINTE-JULIE ET PAR VISIOCONFÉRENCE LE :

**MERCREDI 27 JANVIER 2021, À 16:30 HEURES**

CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES ÉTABLIES POUR LA PÉRIODE RELATIVE À LA COVID-19 PERMETTANT DE DÉLIBÉRER ET VOTER À UNE SÉANCE PAR TOUT MOYEN DE COMMUNICATION.

---

### **Était présent à Sainte-Julie :**

Monsieur Daniel Plouffe                      Président et Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée

### **Participaient par visioconférence :**

Madame Marilyn Nadeau	Vice-Présidente et Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Madame Diane Lavoie	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Patrick Marquès	Délégué de la Ville de Carignan
Madame Alexandra Labbé	Déléguée de la Ville de Chambly
Madame Maud Allaire	Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Monsieur Martin Dulac	Délégué de la Municipalité de McMasterville
Monsieur Yves Corriveau	Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Denis Parent	Délégué de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Bruno Gattuso	Délégué substitut de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Délégué de la Municipalité de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Suzanne Roy	Déléguée de la Ville de Sainte-Julie
Madame Jocelyne G. Deswarte	Déléguée de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Monsieur Martin Damphousse	Délégué de la Ville de Varennes
Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Daniel Plouffe.

### **Étaient également présents à Sainte-Julie :**

Monsieur Marco Carrier	Directeur de Police
Madame Nathalie Guérin	Secrétaire-Trésorière
Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe

---

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 novembre 2020;
4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 16 décembre 2020;



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

5. Ressources humaines – Résolutions;
  - 5.1 Départ – Policiers temporaires
  - 5.2 Départ – Technicien en informatique
6. Administration et finances – Résolutions;
  - 6.1 Contrat avec ÉmergenSys – Renouvellement
  - 6.2 Signataires de la Régie
  - 6.3 Achat de dix (10) véhicules Ford Interceptor 2021
  - 6.4 Prolongation de l'entente – Demande à la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
  - 6.5 Adoption de la liste des comptes à payer
7. Avis de motion – Projet de règlements – Adoption;
8. Dépôt de documents;
  - 8.1 Correspondances
9. Varia;
10. Période de questions;
11. Clôture de la séance.

### **POINT 1** **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16 :33 heures.

CA-21-2215

### **POINT 2** **RÉSOLUTION** **Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Roy  
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

#### **ET RÉSOLU :**

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Comité en y ajoutant le point suivant :

- 9.1 Patinoires extérieures – Matches de hockey;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-21-2216

### **POINT 3** **RÉSOLUTION** **Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 novembre 2020**

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 novembre 2020;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alexandra Labbé  
APPUYÉ PAR Madame Maud Allaire

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 24 novembre 2020 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-21-2217

### **POINT 4 RÉSOLUTION**

**Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 16 décembre 2020**

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 16 décembre 2020;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard  
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Williams

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 16 décembre 2020;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 16 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **POINT 5 RESSOURCES HUMAINES – RÉSOLUTIONS**

CA-21-2218

#### **POINT 5.1 RÉSOLUTION Départ – Policiers temporaires**

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des Ressources humaines, faisant état que les personnes suivantes ont quitté volontairement leur emploi de policier temporaire :

- Tommy St-Yves;
- David Desmeules.

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution ces fins d'emplois;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Parent  
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Corriveau



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

### ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 15 janvier 2021;

- Tommy St-Yves

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 23 janvier 2021;

- David Desmeules

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-21-2219

### **POINT 5.2**

#### **RÉSOLUTION**

##### **Départ – Technicien en informatique**

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des Ressources humaines, faisant état que la personne suivante a quitté volontairement son emploi de technicien en informatique :

- Charles-Éric Haché;

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution cette fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Lavoie  
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

### ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme technicien en informatique et DE LA RENDRE effective au 27 janvier 2021;

- Charles-Éric Haché.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **POINT 6**

#### **ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS**

CA-21-2220

### **POINT 6.1**

#### **RÉSOLUTION**

##### **Contrat avec ÉmergenSys — Renouvellement**

ATTENDU la résolution CE-21-3511;

ATTENDU que l'entreprise ÉmergenSys assure le service d'entretien des communications radio et répartition des appels de la Régie intermunicipale de Police Richelieu Saint Laurent depuis la prise en charge;



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que les logiciels nécessaires aux communications radio et à la répartition des appels ont été acquis de l'entreprise d'ÉmergenSys;

ATTENDU que l'article 573.3, 9° L.C.V permet à la Régie dans de telles circonstances de déroger aux règles d'adjudication des contrats municipaux puisque l'objet du contrat à renouveler est l'entretien d'équipements spécialisés par le fabricant;

ATTENDU l'expertise de l'entreprise ÉmergenSys et surtout sa connaissance du système de la Régie;

ATTENDU que la Régie, principalement en ce domaine, doit être convaincue que les techniciens et programmeurs de l'entreprise responsables de l'entretien des communications du Centre d'Appels d'Urgence connaissent à la perfection les logiciels pour intervenir rapidement lors de défauts ou de situations d'urgence;

ATTENDU l'article 573.3, 6° L.C.V qui crée une exception au régime d'adjudication des contrats municipaux lorsqu'il s'agit de la fourniture de services dont l'objet « découle de l'utilisation d'un progiciel ou d'un logiciel et vise à assurer la compatibilité avec des logiciels, progiciels ou logiciels existants »;

ATTENDU que le contrat d'entretien liant la Régie et ÉmergenSys prenait fin le 31 décembre 2020;

ATTENDU le dépôt du nouveau contrat proposé lequel prévoit une augmentation de 3%;

ATTENDU le libellé du contrat proposé pour l'année 2021 et ce, pour un coût annuel total de 130 205,76 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dulac  
APPUYÉ PAR Monsieur Bruno Gattuso

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à l'entreprise ÉmergenSys Solutions Inc, pour l'année 2021, le contrat d'entretien des systèmes informatiques, communications radio et répartition des appels de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

D'AUTORISER le paiement d'une somme de 130 205,76 \$ plus les taxes applicables à l'entreprise ÉmergenSys pour ledit contrat d'entretien;

D'AUTORISER le paiement de cette somme par versements mensuels;

D'AUTORISER la Secrétaire-Trésorière, Madame Nathalie Guérin ou, en son absence, le Responsable des technologies de l'information et des télécommunications, Monsieur Nicolas Azoulay, à signer ledit contrat d'entretien;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution  
ou annotation

CA-21-2221

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

### POINT 6.2

### RÉSOLUTION

#### Signataires de la Régie

ATTENDU la résolution CA-20-2162 adoptée le 25 juin 2020 par le Conseil d'Administration nommant Monsieur Marco Carrier à titre de Directeur de Police de la Régie;

ATTENDU la résolution CA-20-2212 adoptée le 24 novembre 2020 par le Conseil d'Administration nommant Madame Marilyn Nadeau à titre de Vice-Présidente de la Régie;

ATTENDU qu'il s'avère important de Monsieur Carrier Madame Nadeau soient tous les deux désignés comme signataires de la Régie à compter du 27 janvier 2021;

ATTENDU que la présente résolution désigne tous les signataires autorisés à signer au nom de la Régie, notamment les effets bancaires et les documents requis par la Société de l'Assurance Automobile du Québec, remplaçant ainsi toutes résolutions adoptées antérieurement à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Jocelyne G. Deswarte  
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

D'ABROGER toutes résolutions antérieurement adoptées par les Conseil d'Administration et Comité Exécutif désignant différents signataires pour la Régie;

DE DÉSIGNER à compter de ce jour les personnes suivantes pour signer au nom de la Régie notamment les effets bancaires et les documents requis par la Société de l'Assurance Automobile du Québec :

a) Comme membres du Comité Exécutif :

- i) DANIEL PLOUFFE, Président
- ii) MARILYN NADEAU, Vice-Présidente

b) Comme membres de l'Administration :

- i) NATHALIE GUÉRIN, Secrétaire-Trésorière
- ii) MARCO CARRIER, Directeur de Police
- iii) CAROLINE VIGNEAULT, Responsable de la Trésorerie

DE DÉSIGNER également en cas d'impossibilité d'agir ou dans le cadre de situations exceptionnelles, SUZANNE ROY et DIANE LAVOIE pour signer au nom de la Régie les effets bancaires et les documents requis par la Société de l'Assurance Automobile du Québec;

DE DÉSIGNER également en cas d'impossibilité d'agir ou dans le cadre de situations exceptionnelles JACQUES PROVOST et BENJAMIN BOUSQUET pour signer au nom de la Régie les documents requis par la Société de l'Assurance Automobile du Québec;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution  
ou annotation

CA-21-2222

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

### POINT 6.3

#### RÉSOLUTION

##### **Achat de dix (10) véhicules Ford Interceptor 2021**

ATTENDU que la Régie désire faire l'acquisition de dix (10) véhicules de patrouilles neufs Ford Interceptor utilitaire TI 2021, pour renouveler une partie de sa flotte de véhicules;

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a signé une fiche d'engagement pour ces achats avec le Centre d'approvisionnements du Québec en date du 20 juillet 2020;

ATTENDU que le fournisseur du Centre d'approvisionnements gouvernementales du Québec est « *Ford du Canada limitée* » à Oakville en Ontario;

ATTENDU le rapport de Madame Cécile Nault, Acheteuse, recommandant d'octroyer le contrat à « *Ford du Canada limitée* » pour l'achat desdits véhicules;

ATTENDU la résolution CE-21-3512 empruntant au fond de roulement pour le programme d'immobilisations 2021;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dampousse  
APPUYÉ PAR Madame Suzanne Roy

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à « *Ford du Canada limitée* » le contrat pour l'achat de dix (10) véhicules neufs Ford Interceptor utilitaire TI 2021, pour un prix total de 388 950,00 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Secrétaire-Trésorière, Nathalie Guérin, ou, en son absence, la Responsable de la Trésorerie, Caroline Vigneault, à effectuer ledit achat et à signer tous les documents pertinents à cette transaction;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### POINT 6.4

#### PROLONGATION DE L'ENTENTE – DEMANDE À LA MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION

Madame Nathalie Guérin explique à l'ensemble des délégués les démarches effectuées auprès de la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et dresse un résumé des discussions de la dernière année concernant la prolongation de l'entente;

CA-21-2223

#### RÉSOLUTION

ATTENDU que par décret, le 21 octobre 2015, le Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire avait reconduit jusqu'au 31 décembre 2020 l'entente remplaçant l'entente relative à la création de la Régie intermunicipale de police Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU que cette entente entre les Villes membres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL), est échue depuis le 31 décembre 2020;



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que la ministre pourrait décréter le maintien de la Régie pour une période de prolongation égale à l'entente originale si un intéressé démontre que c'est dans les intérêts des contribuables;

ATTENDU que seize (16) villes et municipalités, sur un total de dix-sept (17), souhaitent maintenir la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL) selon l'entente contractuelle prolongée par décret le 21 octobre 2015;

ATTENDU qu'un seul membre de la Régie ne veut pas adhérer aux conditions de l'entente actuelle après un an de pourparlers;

ATTENDU les seize (16) résolutions entérinées à cet effet au cours de l'année 2020 par les municipalités membres de l'entente municipale;

ATTENDU que ces 16 villes et municipalités représentent plus de quatre-vingt-seize pourcent (96 %) de la population desservie par la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Corriveau  
APPUYÉ PAR Madame Diane Lavoie

DE DEMANDER à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, dans l'intérêt de la grande majorité de la population desservie par la Régie, DE DÉCRÉTER la prolongation de l'entente intermunicipale régissant les conditions contractuelles de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL), intervenue en 2004 et prolongée par décret en 2015, jusqu'au terme de l'entente originale, soit le 22 mai 2024;

QUE la présente résolution soit transmise à la ministre des Affaires municipales et Habitation;

ATTENDU QUE le vote est demandé par Monsieur Bruno Gattuso.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Jocelyne G. Deswarte  
APPUYÉ PAR Madame Diane Lavoie

QU'un vote soit tenu parmi l'ensemble des délégués présents à la séance du conseil;

Monsieur Plouffe invite les délégués à procéder au vote à main levée et, en compagnie de Nathalie Guérin, Secrétaire-Trésorière, indique le résultat;

Le résultat est le suivant :

ONT VOTÉ EN FAVEUR :

Marilyn Nadeau  
Diane Lavoie  
Patrick Marquès  
Alexandra Labbé  
Maud Allaire  
Martin Dulac  
Yves Corriveau  
Denis Parent  
Stéphane Williams  
Yves Lessard  
Suzanne Roy

ONT VOTÉ CONTRE :

Bruno Gattuso



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

Jocelyne G. Deswarte  
Normand Teasdale  
Martin Dampousse  
Alexandre Bélisle

Monsieur le président Daniel Plouffe ne vote pas.

En faveur : 15

Contre : 1

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

CA-21-2224

### **POINT 6.5 RÉSOLUTION**

#### **Adoption de la liste des comptes à payer**

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.5 a), b) et c);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle  
APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de 2 826 156,31 \$ soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **POINT 7 AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT – ADOPTION**

### **POINT 8 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

#### **POINT 8.1 CORRESPONDANCE**

##### **I. Soumise au Comité Exécutif du 16 décembre 2020 :**

- |                                  |   |
|----------------------------------|---|
| a) 17 novembre 2020              | Madame Nathalie Guérin<br>▶ Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent<br><u>Re</u> : Plainte – Politique de gestion contractuelle |
| b) 1 <sup>er</sup> décembre 2020 | Me Pierre-Marc malette<br>▶ Bernard & Brassard<br><u>Re</u> : Plainte – Politique de gestion contractuelle (Suite)                              |
| c) 3 décembre 2020               | Me Marc Lalonde<br>▶ Bélanger Sauvée s.e.n.c.r.l.<br><u>Re</u> : Plainte – Politique de gestion contractuelle (Suite)                           |



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

### II. Soumise au Comité Exécutif du 13 janvier 2021 :

Aucune

### III. Soumise au Conseil d'Administration du 27 janvier 2021 :

Aucune

## POINT 9 VARIA

### POINT 9.1 PATINOIRES EXTÉRIEURES – MATCHS DE HOCKEY

Madame Diane Lavoie explique une problématique en lien avec l'utilisation des patinoires extérieures dans la ville de Beloeil où plusieurs rassemblements, notamment pour des matchs de hockey, entraînent des difficultés à faire respecter la distanciation sociale.

Des échanges ont lieu entre les délégués sur leurs façons de gérer ce genre de situation dans leur ville. Une demande est adressée au Directeur de police afin de procéder à des vérifications sporadiques dans les parcs de l'ensemble du territoire.

## POINT 10 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

## POINT 11 RÉSOLUTION Clôture de la réunion

CA-21-2225

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams  
APPUYÉ PAR Monsieur Bruno Gattuso

### ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

  
NATHALIE GUÉRIN  
Secrétaire-Trésorière

  
DANIEL PLOUFFE  
Président